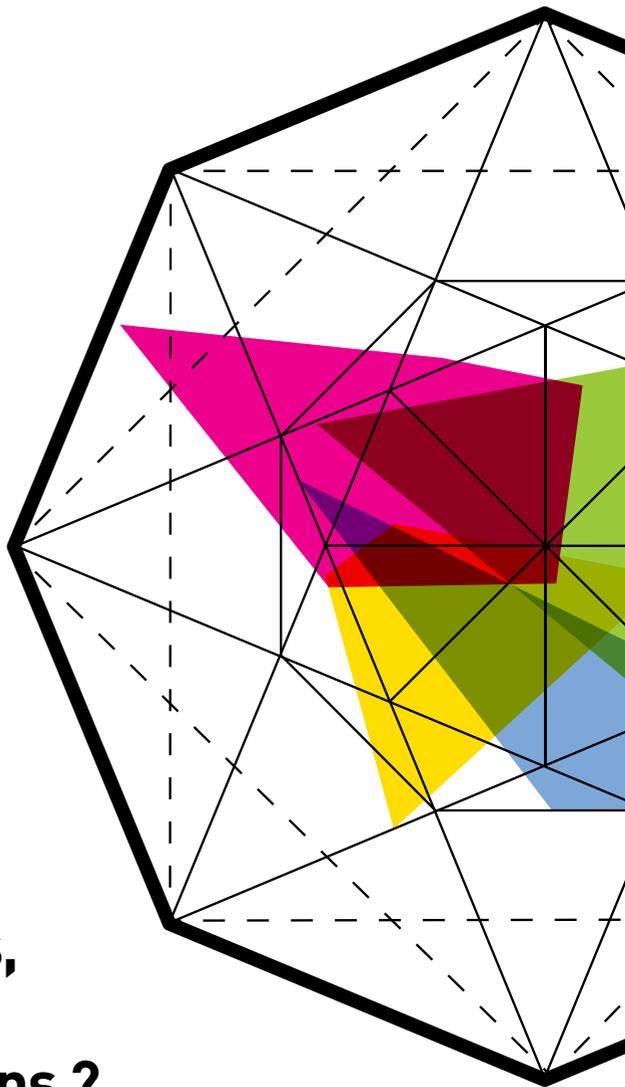


LE GRAND RDV DE LA MÉTROPOLE

Compte-rendu
de la conférence

Travail, emplois, activités: quelles mutations ?



Intervenants

Pierre-Yves Gomez
Bernard Gazier

Cette conférence s'inscrit dans le Grand Rendez-Vous, la démarche partenariale conduite par le Conseil de développement (CdD) pour la saison 2015/2016.

Cette ouverture à des experts extérieurs, des « grands témoins », a vocation à apporter un éclairage utile et enrichissant au CdD sur les mutations à l'œuvre et les solutions à envisager pour s'y adapter.

Retrouvez toutes les informations concernant le Grand Rendez-Vous : legrandrendez-vous.millenaire3.com

Pour voir ou revoir en vidéo l'intégralité de la conférence :

<http://cdd.millenaire3.com/billets/retour-sur-la-conference-travail-emplois-activites-queelles-mutations>

Une thématique

Quelles activités, quels emplois demain dans la Métropole ?

Le questionnement est posé sur les 4 champs d'emplois suivants, à travers l'angle des mutations économiques et sociétales en cours

- ▶ Numérique et vie quotidienne
- ▶ Activités culturelles et créatives
- ▶ Économie du bien vieillir
- ▶ Économie verte et circulaire

Certains aspects sont traités de manière transversale autour de trois points de vigilance :

- Jeunes
- Quartiers et personnes en situation de précarité
- Formation et transmission des savoirs

Des ateliers sur le territoire

Identifier des freins, atouts, leviers

Les groupes champs d'emplois, constitués de membres du Conseil de développement, s'ouvrent aux acteurs du territoire métropolitain.

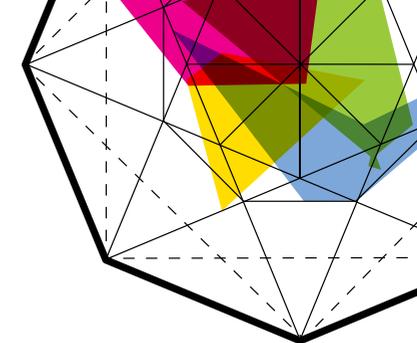
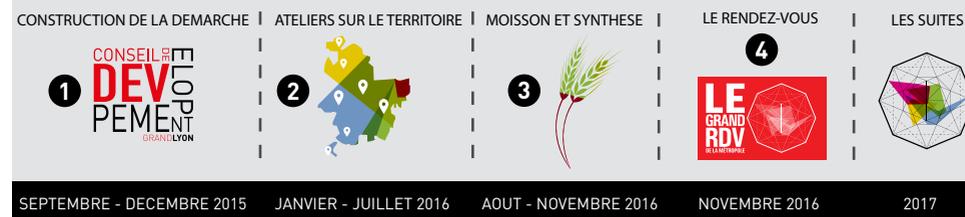
L'objectif est de repérer des initiatives et expériences déjà présentes sur le territoire afin d'identifier collectivement les freins à lever, les atouts à développer et les leviers d'actions possibles pour anticiper et tirer profits des mutations en cours.

Un événement

SAMEDI 19 NOVEMBRE - HOTEL DE LA METROPOLE

Un grand événement de restitution, de mise en perspective et de prolongation de la démarche.

La démarche se déroule donc en quatre phases :



**LE
GRAND
RDV**
DE LA MÉTROPOLE

« Le travail au cœur des mutations économiques »

synthèse de
l'intervention de
Pierre-Yves GOMEZ

Pierre-Yves Gomez est économiste, professeur de stratégie et gouvernance d'entreprise à l'École de management de Lyon.

Ses travaux s'intéressent tout particulièrement aux liens entre l'entreprise et la société. Dans son dernier ouvrage « Le travail invisible. Enquête sur une disparition » (2013), il fait le récit d'une mutation majeure du capitalisme ces dernières décennies : la financiarisation de l'économie, et attire l'attention sur ses conséquences pour le management des entreprises et in fine, sur le travail tel qu'il est vécu au quotidien.

Pourquoi il ne faut pas confondre travail, emploi et emploi salarié ?

Le travail est un processus consistant à transformer son environnement de manière intentionnelle par une activité visant un résultat (l'architecte travaille, le bricoleur du dimanche travaille également).

Parmi les possibilités de travail, on distingue l'emploi parce qu'il fait intervenir un donneur d'ordre et un employé, qui s'emploie à réaliser une tâche mais qui ne définit pas toujours le sens de son travail.

Vient ensuite l'emploi salarié, c'est-à-dire un emploi faisant l'objet d'une rémunération.

Actuellement, c'est l'emploi salarié qui est en crise et qui cristallise toutes les attentions, et non le travail, explique PY. Gomez.

Le triple déracinement de l'emploi salarié

1/ La fin de l'unité de lieu du travail et du sens du travail

Dans le passé, on observait une unité de lieu, du travail et du sens du travail (ex. une ferme concentrait tout cela). Aujourd'hui, ce n'est plus systématiquement le cas : parmi d'autres changements, le capitalisme a induit la séparation entre le travail et le capital, les ressources. « Le contrôle du capital s'est éloigné de la logique de la force du travail, y compris sur le plan territorial » précise PY. Gomez.

Jugez plutôt : du temps de Berliet, usines et bureaux n'étaient pas éloignés de plus de 200 m à Vénissieux-Saint Priest, puis Renault Véhicules Industriels, Renault Trucks, le groupe Volvo ont fait leur œuvre et le siège se trouve à présent en Suède. Cela présente des avantages, mais peut expliquer parfois l'incompréhension suscitée par des décisions... Cette tendance n'est pas propre à notre époque mais s'accroît actuellement.

2/ Le déracinement entre emploi salarié et organisation

Jusqu'il y a peu de temps, le salarié était situé dans l'organisation, dans l'entreprise. Cela est de moins en moins le cas : 37% des cadres aux États-Unis ne sont plus attachés à une organisation.

Cette « ubérisation », c'est-à-dire ce mouvement de mettre des ressources à disposition, à tout moment, est accentué par Internet et les plateformes. Il permet d'**acheter du travail de façon marginale** (quelques heures parfois) et crée de la valeur dématérialisée. On sort de l'emploi salarié pour revenir, certes avec des moyens modernes, au travail à la tâche, comme du temps des Canuts qui travaillaient à leur domicile selon les commandes des Soyeux, jusqu'au célèbre mouvement social qui les conduit à des emplois salariés.

L'emploi salarié ne va pas disparaître pour autant, mais cette évolution n'est pas neutre : **même si seulement 20% de l'emploi salarié disparaissait, l'économie française en serait complètement transformée.**

3/ La robotisation : plus précisément la robotisation de l'intelligence.

Des machines peuvent traiter rapidement et précisément de grandes quantités d'information et réaliser nombre de tâches, y compris intellectuelles, mieux que les hommes.

Là encore, le phénomène n'est pas nouveau mais il est impensé et s'accroît : on estime entre 5 à 6 millions d'emplois salariés détruits par la robotisation d'ici 2020. « Il faudra absorber le choc tout en amortissant le poids de l'investissement de la robotisation ».

Cette dernière transformation est sans doute la plus floue, mais les trois sont importantes, s'accroissent et se conjuguent.

Les enjeux politiques identifiés

L'enjeu n'est pas l'emploi salarié mais bel et bien le travail.

Ne considérez que l'emploi salarié est un écueil à éviter. **Des emplois salariés disparaissent, mais les activités humaines se transforment et perdurent.**

Quand un internaute achète un produit sur internet, il fait lui-même ses recherches, prend les conseils partagés gratuitement par d'autres acheteurs, saisit ses coordonnées, réceptionne... il réalise les tâches que l'épicier traditionnel faisait dans le passé.

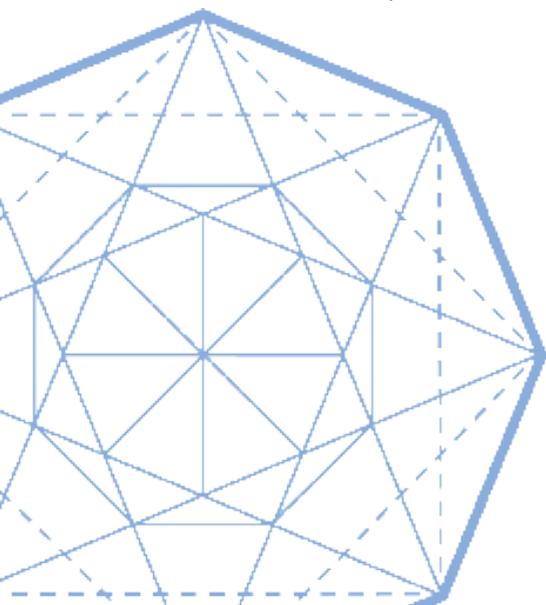
Plus de liberté mais aussi plus de risques

Considérons aussi les éléments positifs de ces transformations : plus de souplesse, d'indépendance, d'agilité... et son corollaire qui appelle à la plus grande vigilance : les personnes **les plus vulnérables** ont plus de difficultés à s'adapter, à lutter contre l'obsolescence de leurs compétences.

Les nouvelles formes d'entreprises

Enfin, PY. Gomez attire l'attention sur les nouvelles formes d'entreprises. Même si elles n'apparaissent que sous la forme de plateformes, ces entreprises obéissant à des enjeux économiques, politiques, etc. Rappelons que Facebook n'est pas seulement un réseau social mais une entreprise de 10000 salariés, ayant 1 milliard de clients.

L'économiste appelle enfin à **ne pas trop se concentrer sur les entreprises au détriment du travail.** L'enjeu politique n'est pas d'attirer les entreprises à tout prix, ou pas seulement, mais plutôt de **les mettre en compétition**, afin d'éviter tout monopole d'une plateforme, d'une technologie, etc.



« Anticiper les mutations économiques dans les territoires »

Bernard Gazier est économiste, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses travaux portent sur l'économie du travail et les politiques de l'emploi. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et rapports portant sur la sécurisation des parcours professionnels, notamment le rapport « Mutations socio-économiques et territoires : les ressources de l'anticipation » remis au premier ministre en septembre 2014, qui appelle à une posture d'anticipation face aux mutations économique et ce, en privilégiant les approches territoriales.

synthèse de
l'intervention de
Bernard GAZIER

L'idée de mutation s'accompagne souvent de l'idée de menace

Des mutations ont toujours eu cours, régulièrement, et ont été « absorbées » par la croissance rapide. Ce fut par exemple le cas dans les années 1960-70 avec la fin du monde rural. La question de la gestion de ces mutations se pose donc, d'où le terme **d'anticipation, c'est-à-dire envisager des scénarios, faute de pouvoir prévoir les mutations.**

Göteborg y est parvenu au moment du déclin des chantiers navals dans les années 1980 en menant **un dialogue social**, avec les partenaires sociaux, qui a conduit à redéployer les savoir-faire dans le champ de la téléphonie mobile, puis après le déclin de Nokia, vers d'autres champs d'activité.

Changer de posture face aux mutations économiques : anticiper plutôt que subir

B.Gazier envisage quatre pistes :

1/ la transversalité des activités

2/ la proximité, pour répondre aux besoins d'ancrage, de communication, de culture collective... tout ne peut pas être dématérialisé

3/ les réseaux de construction de compétences, de diffusion, les pôles d'activité et dans ce domaine, les métropoles ont des atouts à faire valoir

4/ la médiation des relations de travail, qui se répand et fait communiquer le travail salarié, le travail indépendant et le travail non marchand (ex. association d'insertion, portage salarial...).

Faire de la résistance, anticiper: le territoire a des

De quel territoire parlons-nous ?

Il y a bien sûr les « **territoires cadres** » (l'Union européenne, les pays, les régions, les départements ou les métropoles, etc.) dans lesquels on peut trouver **les « territoires projets »**, qui correspondent parfois à d'autres géométries (ex. la solidarité d'un bassin d'emploi), et **où se jouent l'anticipation et le dialogue social**.

Rappelons que le dialogue social désigne tout ensemble d'information-concertation, de négociation, de gestion paritaire et de co-détermination éventuelle. Ces 4 niveaux correspondent à la manière dont les partenaires sociaux peuvent s'impliquer dans les interactions remplissant un rôle social.

Ce dialogue social se déploie pour partie au niveau territorial. Dans ce cas, il aura **différentes fonctions toutes importantes pour l'anticipation** : l'organisation du temps et de l'espace (ex. logement, aménagement du territoire, transports...), la gouvernance territoriale décentralisée, l'organisation des « isolés » (ex. intérimaires, précaires, retraités, TPE...), la facilitation du (re)développement (formation professionnelle et sécurisation des parcours professionnels, anticipation productive) et enfin, peu présente en France, l'intégration-distribution ou « welfare territorial » (dans les pays où la protection sociale est peu développée, des avantages sociaux peuvent être négociés à l'échelon territorial).

La croissance ralentie... Investir les marchés transitionnels du travail ?

B.Gazier invite ensuite à s'interroger sur le rythme de croissance. Les rythmes de croissance de 5% ne sont plus d'actualité, la croissance verte ne tient pas encore ses promesses, etc. Quant au « modèle allemand », il relève en fait d'un processus de partage du travail et non d'une plus grande

Il s'agit finalement d'investir, au niveau territorial, les marchés transitionnels du travail qui consistent en l'aménagement systématique et négocié des « marges de l'emploi » qui peuvent devenir des transitions vers l'emploi : période de formation ou de congé parental, mi-temps, pré-retraite à temps partiel...

croissance : le taux de chômage allemand est inférieur à 5% mais les petits boulots se multiplient, les temps partiels également, en particulier pour les femmes...

« Le chômage de masse est un échec collectif : comment changer de braquet ? »

Les 35 heures n'ont pas produit les effets escomptés, les départs en retraite de baby-boomers ne se font pas encore sentir en raison de l'allongement du travail... Il serait utile de **réfléchir à d'autres logiques de partage à l'échelle territoriale**, par exemple placer des chômeurs préalablement formés à la place de personnes en congés servirait à la fois à la socialisation des personnes, à leur montée en compétences, à l'activité de l'entreprise...

Il s'agit finalement **d'investir, au niveau territorial, les marchés transitionnels du travail** qui consistent en l'aménagement systématique et négocié des « marges de l'emploi » qui peuvent devenir des transitions vers l'emploi : période de formation ou de congé parental, mi-temps, pré-retraite à temps partiel...

Échanges avec
les participants

Ne risque-t-on pas une « guerre » des territoires ?

La logique territoriale doit évidemment se combiner à une logique de solidarité, précise B. Gazier. Les sommes destinées aux politiques de l'emploi pourraient être obtenues nationalement, discutées sur la base de projets territoriaux et redistribuées selon les besoins des territoires. Cela ne répond pas aux inégalités au sein même des territoires. Pour cela, ceux-ci doivent atteindre une masse critique, aussi pour être compétitif au niveau international.

Que penser des revenus minimums, revenus de subsistance, d'existence, etc. ?

L'enjeu dans les années à venir est la déconnexion entre le revenu et l'emploi salarié explique PY. Gomez : celle-ci est source d'instabilité dans les revenus, de précarité... Les entreprises ne pourront plus contribuer à stabiliser les revenus.

Face à cette situation, deux grandes hypothèses sont discutées : le revenu minimum pour tous, qui s'accompagne d'une diminution des services publics (ex. Finlande) et un régime à l'image de l'intermittence du spectacle, qui permet de lisser les revenus. L'enjeu social et politique majeur pour l'avenir est la sécurisation des revenus : c'est un souci non seulement pour la collectivité, mais aussi pour l'économie, notamment pour son impact sur la consommation.

B. Gazier souligne la dualité liée aux revenus d'existence : la libération des forces du marché et l'avènement d'une société d'échanges, de proximité, marchande, libérée. « Or, ce qui intéresse les gens est le sens du travail et l'option des revenus d'existence n'y répond pas... ».

Pour répondre au double enjeu de sécurisation des parcours et de solidarité...

Des pistes sont proposées par un participant : la constitution d'un socle de droits (santé, rémunération minimum...) et un dispositif d'accompagnement repensé autour de l'employabilité, la formation continue (notamment en lien avec l'évolution des technologies), la gestion du temps de travail tout au long de la vie (permettant par exemple de dégager du temps pour s'occuper d'un parent âgé). L'objectif est de favoriser l'autonomie, proposer un dispositif universel (pour tous et tous les statuts) et améliorer l'accompagnement tout au long des parcours.

Pour B. Gazier, l'idée d'un socle universel de droits (à l'information, au logement, à la santé...) est centrale. La logique « travaille et tu seras protégé » doit être inversée pour tendre vers un socle de protection.

De manière générale, PY.Gomez incite à développer une logique d'expérimentation et à faire preuve de pragmatisme (ex. observer les effets du revenu minimum en Finlande, en particulier sur les personnes vulnérables ; inventer des emplois ou faciliter l'emploi dans les zones rurales qui continuent de se vider alors que la qualité de vie y est meilleure).

Assurant des revenus minimums, le principe du dispositif « territoires zéro chômeur de longue durée », initié par ATD Quart Monde, est rappelée : proposer un CDI à tous les chômeurs de plus d'1 an en réaffectant l'argent économisé sur les dépenses liées au chômage de longue durée (RSA, allocation logement...), tout en favorisant la socialisation des personnes éloignées de l'emploi. Le dispositif sera expérimenté sur des territoires volontaires.

B.Gazier souligne l'intérêt de cette expérimentation, sa logique de partage et de création de ressources sur le territoire avec la création d'emplois qui n'auraient sans doute jamais vu le jour sans ce dispositif.

B.Gazier souligne **l'enjeu de solidarité** dont doivent se saisir les Métropoles, notamment au travers des compétences d'insertion.

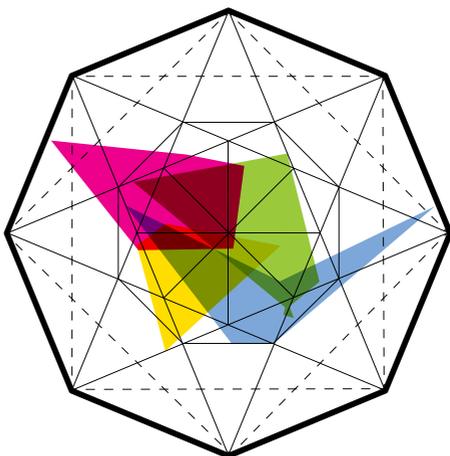
La Métropole de Lyon concentre des potentiels très importants, permettant des marges de manœuvre considérables, mais porte aussi une grande responsabilité. Le processus de métropolisation, très discutée par le monde de la recherche, induit une polarisation développée avec des risques d'invisibilisation, de relégation, mais des potentiels de proximité énormes.

Il plaide pour **l'expérimentation de la rotation des emplois**, selon le modèle danois. « A Lyon, il y a place pour des politiques d'innovation qui mettent en circulation des carrières ».

Pour PY.Gomez, le rôle du public est de maintenir le marché, **d'éviter les monopoles** (par exemple, qu'une plateforme de réservation hôtelière contrôle le marché).

Il appelle enfin à ce que **les territoires expérimentent les dispositifs, emplois, pistes évoqués**, tirent les enseignements et contribuent ainsi au bien commun.

LE GRAND RDV DE LA MÉTROPOLE



Contacts

PAR MAIL

conseildedeveloppement@grandlyon.com

LE SITE DU GRAND RENDEZ-VOUS

www.legrandrendezvous.millenaire3.com

LE SITE DU CONSEIL DE DÉV

www.cdd.millenaire3.com

Une démarche accompagnée par
**le Service Participation et
Implications Citoyennes**

Direction de la Prospective
et du Dialogue Public

Métropole de Lyon

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
GRANDLYON